

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

79 110  
Objet

Subvention sportive  
exceptionnelle.

DATE DE CONVOCATION

10 sept. 1979

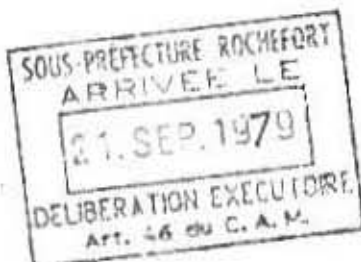
DATE D'AFFICHAGE

10 sept. 1979

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 27



# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix neuf*  
le *quatorze septembre*

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. *Pierre LIS, Maire*

Etaient présents : MM. *LIS, FABER, LACHAUD, BOUTET, BOUCHET, DUFOUR, BIJARD, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, MAULIN, POUGET, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BERLAND, BROTRÉAU, TAP, Mme TACQUET, MM. CABAL, PELLETIER.*

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. *Melle FOUCHÉ par M. LIS*  
*M. DUFÉIL par M. MAURELLET*  
*M. MONTRON par M. POUMAILLOUX*

Absents : MM. *M. PAPEAU par M. GUICHAOUA*  
*M. VIAUD par M. PELLETIER*

M. **PELLETIER**

a été élu Secrétaire.

Dans sa séance du 7 Août 1979, la Commission Municipale des Sports a proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 500 F à la Société "Le Tir des MOUETTES", à la suite des frais qu'elle a engagés, lors des déplacements pour les championnats de FRANCE F.F.T. et Fédéraux (saison 1978-1979).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la demande du Président de la Société de Tir "LES MOUETTES",

VU la proposition de la Commission Municipale des Sports du 7 Août 1979,

DECIDE ;

d'attribuer à la Société de tir "LES MOUETTES" une subvention exceptionnelle de 1 500 F (MILLE CINQ CENTS FRANCS),

d'imputer la dépense correspondante sur "les crédits réservés" du

chapitre 945, Article 657 du Budget 1979.

Fait et délibéré à ROYAN les jour, mois et an susdits,

Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*[Handwritten signature]*

soixante dix neuf

septembre

Pierre LIS, Maire

30

48

MM. CABAL, PELLETIER,  
BOISSARD, GUICHARD, BOULAN, BERLAND, BROTEAU, TAB, JACQUET,  
BUIARD, COLLE, TETARD, POUYATLLOUX, MAULIN, POUGET, MAURELLET,  
LIS, FABER, LACHAUD, BOUTET, BOUCHET, DUFLO

M. VIAUD par M. PELLETIER  
M. PAPERAN par M. GUICHARD  
M. MONTRON par M. POUYATLLOUX  
M. DUFFET par M. MAURELLET  
M. LES FOUCHÉ par M. LIS

10 sept. 1979

10 sept. 1979

PELLETIER

27

22

27